



Présentation du Baccalauréat professionnel

SPVL Services de Proximité et Vie Locale

Académie de Versailles - Maj septembre 2014

1

► La finalité du BAC PRO SPVL



- FORMER des intervenants de proximité pouvant s'adresser à différents publics dont les besoins spécifiques ne requièrent pas toujours les compétences d'un travailleur social.

Enfants, adolescents, adultes, locataires, usagers d'un service public, ...
Personnes en situation de handicap, personnes dépendantes, personne en situation de précarité, migrants, ...

Par ces activités, ce professionnel contribue au maintien du lien social et se situe dans une logique de SERVICES (reconnaissant l'importance d'une relation personnalisée avec ses interlocuteurs).

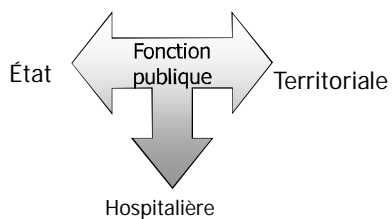
Académie de Versailles - Maj septembre 2014

2

▸ Les secteurs d'emplois

Le bac pro SPVL donne accès à une diversité de métiers qui s'inscrivent dans différents champs professionnels

Dans le secteur public



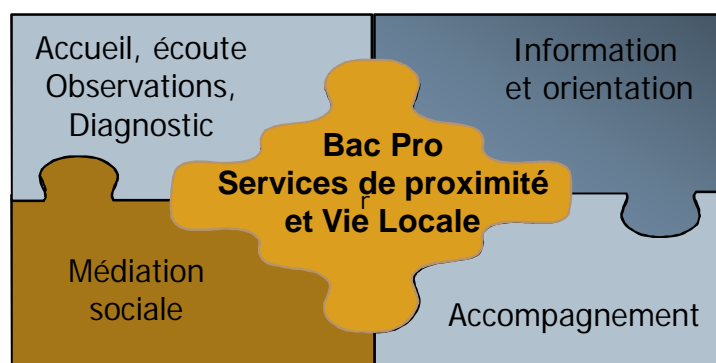
Dans le secteur privé et associatif

Associations qui mettent en œuvre des structures d'animation et d'accueil dans les quartiers



Centres sociaux
 Régies de quartiers
 Centres d'animation
 Foyers logement
 Bailleurs sociaux,...

▸ Les fonctions



▸ Les secteurs d'activités

Des enseignements professionnels organisés autour des secteurs d'activités spécifiques associables 2 à 2

G.1 Gestion des espaces ouverts au public

G.2 Gestion du patrimoine locatif

A.1 Activités de soutien et d'aide à l'intégration

A.2 Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

▸ Les activités spécifiques

G.1 Gestion des espaces ouverts au public

G.1-1 Accueil et orientation des usagers

(centres commerciaux, espaces d'accueil, espaces de loisirs, de transport, quartiers, squares...)

G.1-2 Valorisation et maintien de la qualité des espaces

G.1-3 Prévention et sécurisation dans les espaces



▸ Les activités spécifiques

G.2 Gestion du patrimoine locatif

G.2-1 Attribution des logements

G.2-2 Location et suivi des familles

G.2-3 Gestion technico-administrative des logements

G.2-4 Valorisation et maintien de la qualité de l'habitat
et de son environnement



▸ Les activités spécifiques

A.1 Activités de soutien et d'aide à l'intégration

A.1-1 Accompagnement de publics aux demandes spécifiques, dans des démarches ou pour l'accès à des services administratifs, médico-sociaux, techniques....

A.1-2 Animation de dispositifs d'information ou de points d'écoute personnalisée

A.1-3 Organisation et animation d'actions en direction de certains publics (aide aux enfants scolarisés, adultes demandeurs d'emplois, population d'origine étrangère..)



▸ Les activités spécifiques

A.2 Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

A.2-1 Organisation et participation à l'animation d'activités éducatives, récréatives auprès de divers publics



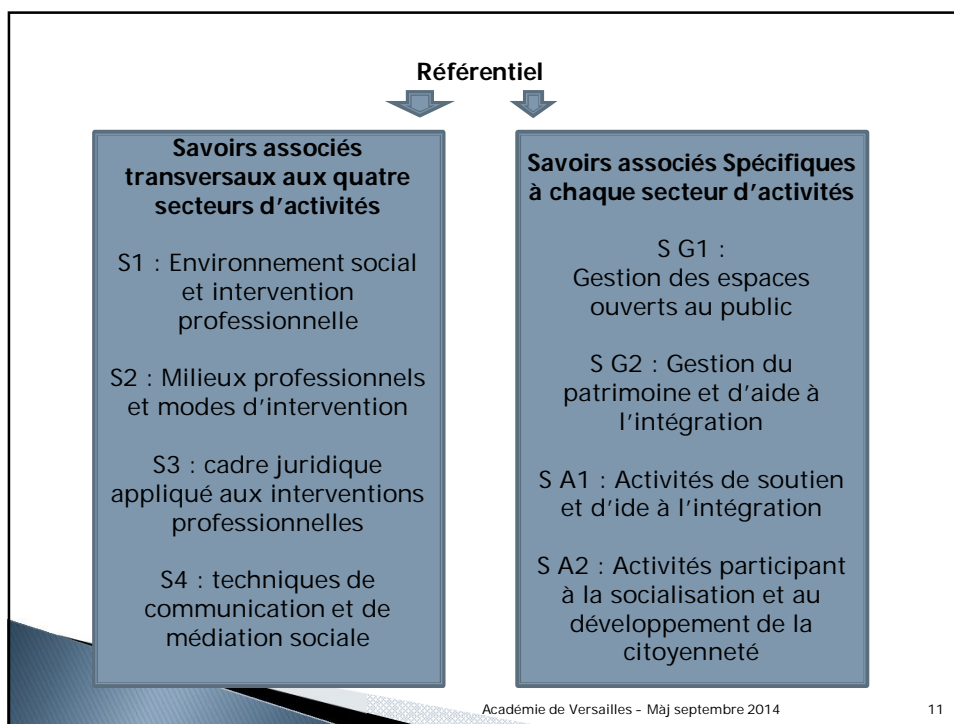
A.2-2 Organisation et participation à l'animation d'activités de valorisation du patrimoine local (fêtes, sorties, expositions..)

A.2-3 Organisation et participation à l'animation d'activités associatives, de lieux de ressources, d'espaces de vie collective..



▸ La formation

- Formation initiale en trois ans
- Diplôme intermédiaire : CAP APM
Agent de prévention et de médiation
- **Plan de formation sur trois années** : préparation au BAC PRO SPVL tout en intégrant les compétences du CAP APM
- **Formation associant** : Grille horaire n° 2
 - Enseignement général
 - Enseignement professionnel :
 - Enseignement spécifiques aux activités professionnelles
 - Savoirs associés :
 - Environnement Social de l'intervention professionnelle
 - Milieux professionnels et modes d'intervention
 - Cadre juridique aux interventions professionnelles
 - Techniques de communication et Médiation Sociale
 - 22 semaines de PFMP = périodes de formation en milieu professionnel

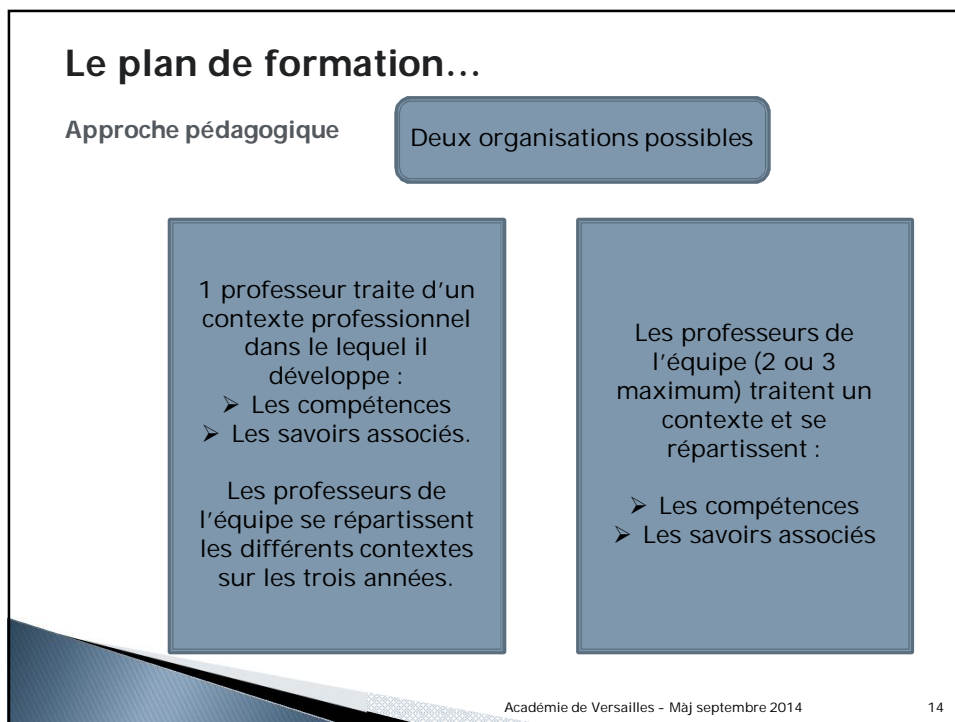
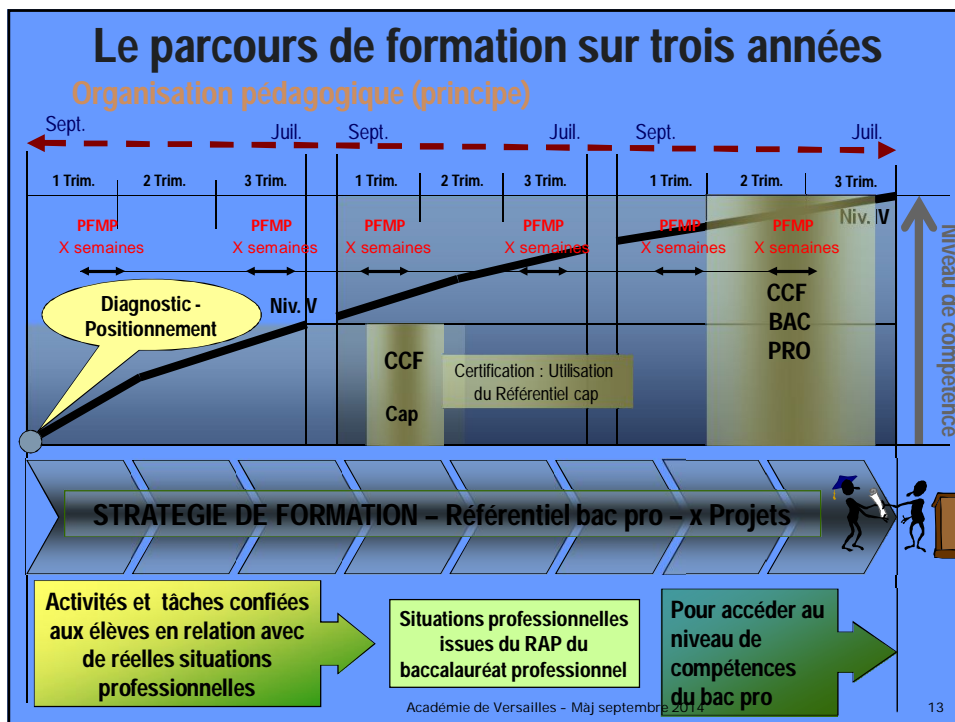


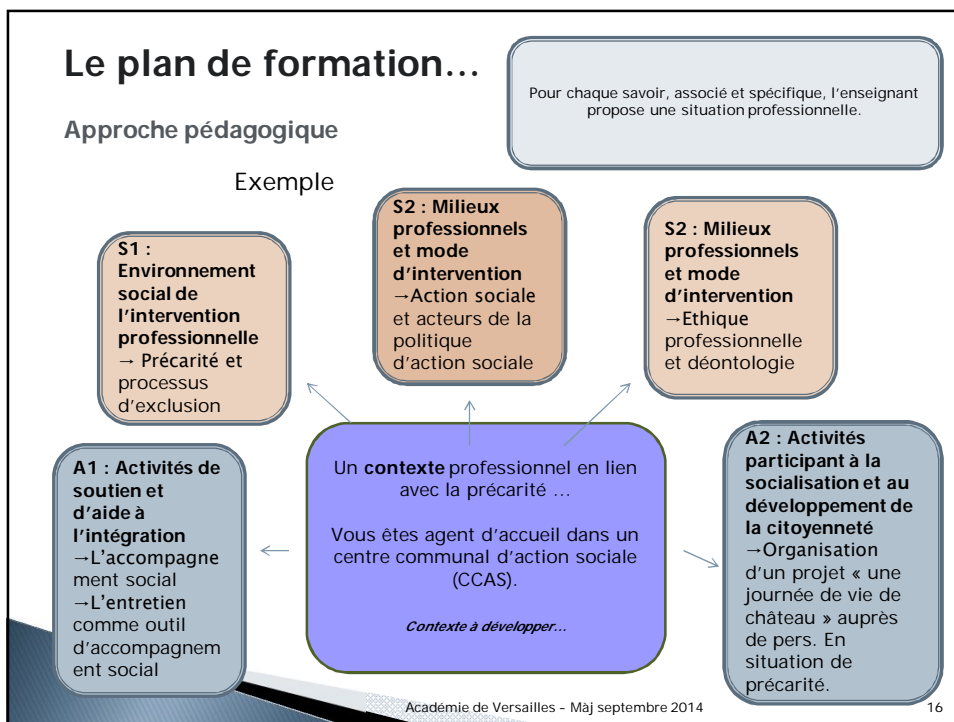
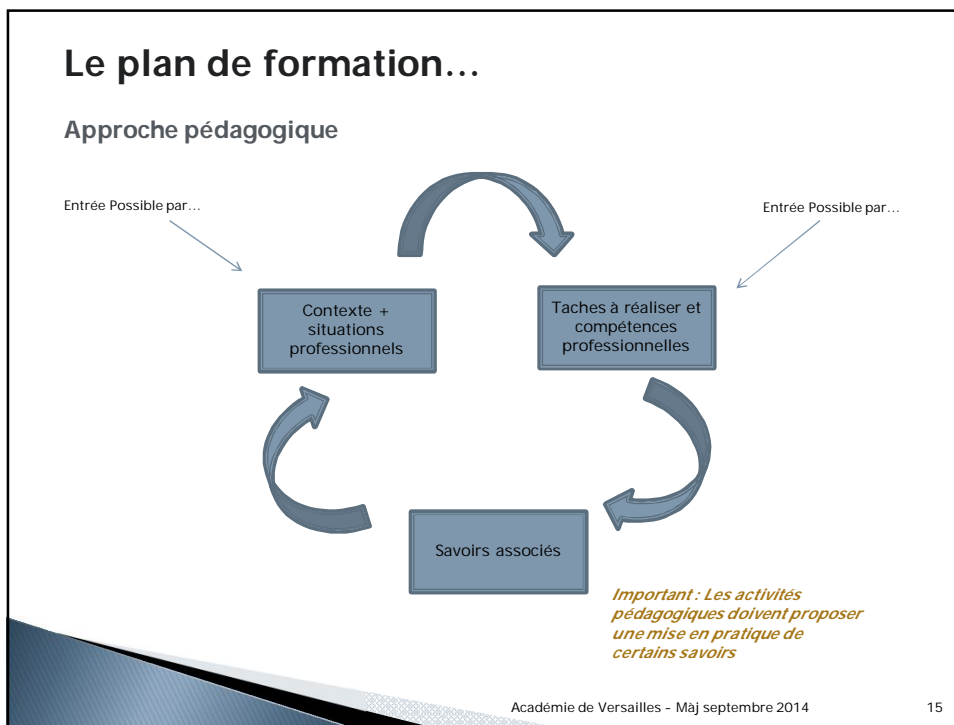
Le plan de formation...

Principes...

- Rédigé par l'équipe pédagogique : enseignements professionnels mais aussi enseignements généraux (y compris EGLS) ;
- Evolutif :
 - Rédigé de manière globale initialement et affiné au fur et à mesure de la formation puis d'une promotion à l'autre ;
 - Susceptible d'évolutions au gré de l'actualité ;
- Centré sur le cœur de métier : il prend appui sur les compétences visées et fait apparaître les contextes et situations.
- Prend en compte l'hétérogénéité des élèves (niveau, positionnement en première) et notamment de l'accompagnement personnalisé ;
- Intègre la préparation des poursuites d'études pour les élèves concernés.
- Fait apparaître les objectifs et compétences du diplôme intermédiaire

Académie de Versailles - Mâj septembre 2014 12





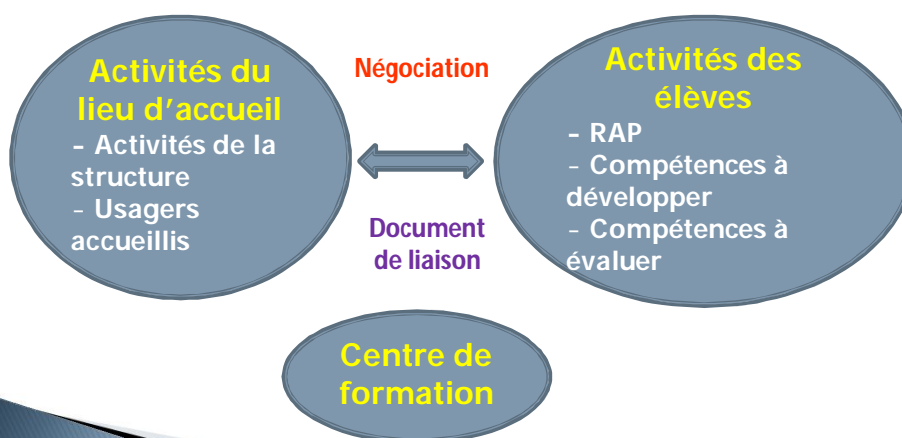
► La formation

22 semaines de PFMP réparties sur les 3 ans de formation

	<i>Durée</i>	<i>Objectifs</i>
Seconde professionnelle	2 x 3 semaines	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir une structure et les partenaires associés du champ de l'intervention sociale, la nature et le rôle des professionnels • Participer aux activités de la structure
Première professionnelle	2 x 3 semaines	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'organisation et le fonctionnement de la structure • Repérer les attentes, les demandes et les besoins du public dans le cadre du projet d'établissement
Terminale professionnelle	2 x 5 semaines	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser au moins trois actions professionnelles • Préparer et mettre en œuvre un projet d'activités, d'actions

Les PFMP

Choix des lieux de Périodes de Formation en Milieu Professionnel



Les PFMP

OPTION A 1 : ACTIVITES DE SOUTIEN ET D'AIDE A L'INTEGRATION	
JEUNESSE	INFORMATION : - Bureau Information Jeunesse (BIJ) - Point Information Jeunesse (PIJ) - Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) EMPLOI : - Mission locale HEBERGEMENT : - Foyer de jeunes travailleurs
FAMILLE	- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Centre social - Point Information Médiation Multi-Service (PIMMS) - Service Animation Médiation (SAM) - Maison des solidarités (MDS)(faire la demande au conseil général)
HANDICAP	- Associations liées au handicap - Etablissement et Service d'Aide par le travail (ESAT)
PRECARITE	- Epicerie sociale - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) - Foyer d'hébergement - Emmaüs - La croix rouge - Les restos du cœur - Le secours populaire - La SAMU social

Académie de Versailles - Mai septembre 2014

19

OPTION A2 : ACTIVITES PARTICIPANT A LA SOCIALISATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETE	
JEUNESSE	INFORMATION : - Bureau Information Jeunesse (BIJ) - Point Information Jeunesse (PIJ) - Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) LOISIRS : - Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) ou maison de quartier
ENFANCE	- Accueil de loisirs (avec le directeur de la structure titulaire d'un BAFD)
FAMILLE	- Centre social - Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS) - Service Animation Médiation (SAM) - Médiathèque
HANDICAP	- Association liées au handicap - Etablissement et Service d'Aide par le travail (ESAT) - Institut Médico-Educatif (IME)
PRECARITE	- Foyer d'hébergement
VIEILLESSE	- Service communal « animation personnes âgées »

Académie de Versailles - Mai septembre 2014

20

PAR PUBLIC POUR LES CHAMPS G1 ET G2

La liste n'est pas exhaustive, elle présente uniquement les lieux de stage les plus fréquents.

	LIEUX DE STAGE
OPTION G 1 : GESTION DES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> - CPAM - Bureau information jeunesse - Point information jeunesse - Maison de l'emploi et de l'initiative économique - CCAS - La poste - Maison de l'emploi - SNCF - Conseil général de Val d'Oise - Service vie de quartier - Hôtel de ville - Carrefour - Cimetière parisien du Père Lachaise - Bureau d'aide juridictionnelle - Médiathèque - Espace emploi - ...

	LIEUX DE STAGE
OPTION G 2 : GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF	<ul style="list-style-type: none"> - Bailleurs sociaux (OPIEVOY, LOGIREP,...) - Foyers ADOMA - Foyers de jeunes travailleurs - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) - Résidences universitaires - Services logement des collectivités territoriales - ...

Des ressources à disposition sur le site

- ▶ Les textes réglementaires
 - Arrêté du 30 mai 2005, modifié par l'arrêté du 20 mars 2007, portant création du baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale
 - Arrêté du 6 juillet 2004 modifiant l'arrêté du 3 décembre 1998 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agent de prévention et de médiation
- ▶ Les ressources pédagogiques
 - Présentation d'un document facilitant l'élaboration du plan de formation du BAC PRO SPVL
 - Liaison Bac pro SPVL : BTS SP3S
 - Des liens vers une sitographie, une liste d'ouvrages proposées par le RNRSMS

A Venir :

 - Une proposition, de progression BAC PRO SPVL avec intégration des compétences du CAP APM
 - Outils de suivis d'acquisition des compétences en fonction de options
 - Guide de rédaction du dossier A3 : Réalisations d'actions professionnelles / U31
 - Guide de rédaction du dossier B3 : Préparation et mise en œuvre d'un projet d'activités, d'actions / U 32
- ▶ Le contrôle en cours de formation
 - ▶ Le cahier des charges pour la mise en œuvre du CAP APM
 - ▶ Le carnet de liaison du BAC PRO SPVL
 - ▶ Les différentes épreuves du BAC PRO SPVL
 - ▶ Les grilles d'évaluation
 - ▶ Les attestations de stage